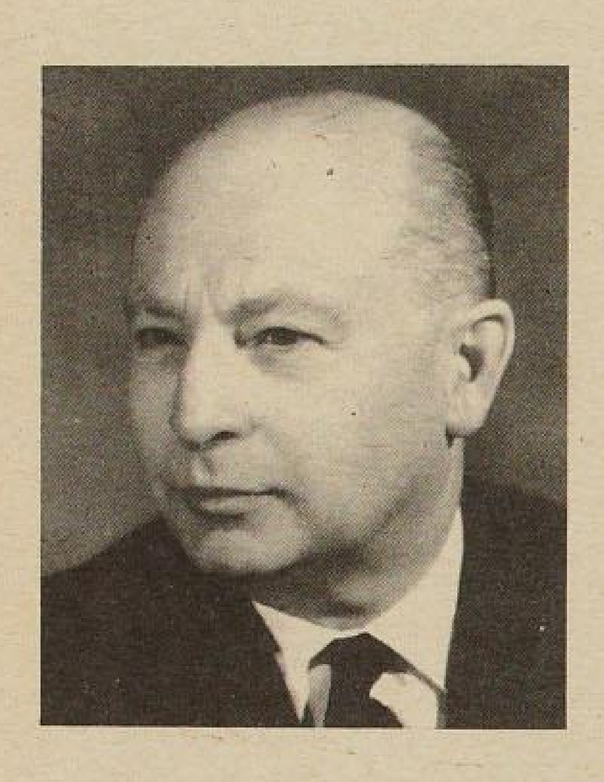
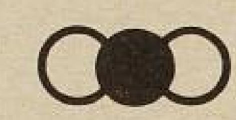
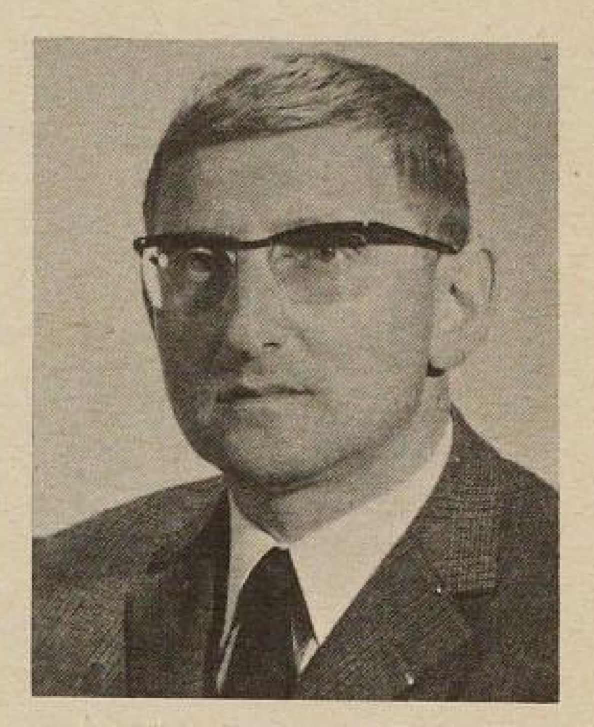
IVe Circonscription THIERS - AMBERT

Elections Législatives du 23 Juin 1968

Candidats Républicains Indépendants
Ve République







Raymond JOYON

Conseiller Général
Maire de Lezoux
Ancien Député
Vice-Président National de l'Union Internationale des Villes
Membre du Bureau Exécutif du Mouvement National des Elus Locaux
Membre du Comité Directeur du Conseil des Communes d'Europe

J.-C. AUDRY

Conseiller Général
Conseiller Municipal de Saint-Amant-Roche-Savine

ELECTRICES, ELECTEURS, CHERS AMIS,

La France connaît actuellement une très grave crise nationale et l'angoisse étreint chacun d'entre nous.

Si je viens aujourd'hui solliciter vos suffrages pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, c'est que je suis conscient que vous toutes et vous tous souhaitez :

L'ORDRE :

Vous le savez, les **Républicains Indépendants ont** pendant cette crise montré leur volonté de faire respecter l'Ordre.

LA LIBERTE :

Aucun citoyen, aucun d'entre vous par conséquent ne peut tolérer que le destin de son pays, d'un pays démocratique, soit subordonné à l'agitation de quelques-uns, la liberté doit être le ressort du progrès.

Il faut :

- La liberté de l'information.
- La liberté pour une vraie décentralisation.
- La liberté dans l'organisation de l'Université et de l'enseignement.

LE DIALOGUE :

Les **Républicains Indépendants** ont réclamé le dialogue depuis plus d'un an. Le « Oui mais » de Valérie Giscard d'Estaing en est devenu le symbole. Or il est certain que seul un dialogue permet d'élaborer les solutions les plus adaptées aux problèmes et par là de les résoudre en commun.

LA JUSTICE SOCIALE :

Il est manifeste que l'une des causes de la crise actuelle tient en l'insuffisance de justice sociale règnant à la fois sur le plan moral et sur le plan matériel.

Il faut :

- Assurer la sécurité de l'emploi.
- Transformer les relations dans l'entreprise.
- Humaniser les mutations du secteur rural.
- Aménager la Sécurité sociale.
- Assurer une meilleure protection des personnes âgées.

La rénovation et le développement de la région Thiers - Ambert.

L'Auvergne et le Puy-de-Dôme dans son entier ont été classés zone de rénovation rurale. L'arrondissement de Thiers - Ambert ne doit pas être oublié, et il faut donc un programme d'urgence :

— Améliorer les moyens de liaison, route, liaisons ferroviaires.

— Aider les entreprises de toute nature, industrielles, artisanales, commerciales existantes pour les mettre à même de supporter la concurrence internationale, et créer de nouveaux emplois.

— Améliorer la situation des agriculteurs.

— Etablir un nouvel équilibre agro-sylvo-pastoral en milieu rural basé notamment sur le développement du tourisme.

Si vous m'accordez vos suffrages, c'est la tâche qu'avec l'aide de mon suppléant et **l'appui de Valéry Giscard d'Estaing** je m'attacherai à accomplir.

Raymond JOYON — Jean-Claude AUDRY

TYPOFFSET - LEZOUX